

Réf: Dossier N° 048691

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMMANUEL CONFECTION » en abrégé « EC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot
53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 26 octobre 2021, et enregistrés au CEPICI le mardi 26 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMMANUEL CONFECTION » en abrégé
« EC »

Objet : CONFECTION DE VETEMENTS
IMPRIMERIE ET PAPETERIE
PRESTATION DE
SERVICES, SUIVIS SOCIAL ET FISCAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot 53

Dirigeant(s) : M KOUADIO BREDOUMI RICHMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04824 du 26/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31922/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

